



**Université Internationale
de Casablanca**

LAUREATE INTERNATIONAL UNIVERSITIES

**Revue de presse
4 Novembre 2016**

4 Novembre 2016

Manager Universités marocaines : L'UIC annonce une nouvelle alliance internationale

RECRUTEMENT | ACQUISITION | CESSION | PARRAINEMENT D'ENTREPRISES | LEVÉE DE FONDS

Accueil » News » Universités marocaines : L'UIC annonce une nouvelle alliance internationale

Universités marocaines : L'UIC annonce une nouvelle alliance internationale

Posté le vendredi, 04 novembre 2016 - 2:55 pm



Infomédiaire Maroc - L'Université Internationale de Casablanca (UIC), 1ère université privée multidisciplinaire au Maroc et membre du réseau Laureate International Universities, le 1er réseau mondial d'universités privées, a annoncé la signature d'un accord-cadre de coopération internationale avec l'Université de Bordeaux afin de faciliter la coopération universitaire d'enseignement et de recherche dans les domaines communs de compétence des deux établissements.

Cette coopération se déploiera à travers 7 axes majeurs : renforcement des échanges, promotion de la mobilité des étudiants, élaboration de programmes conjoints, échange des publications et documents...

Cet accord prendra effet à la rentrée universitaire 2016-2017 pour une durée de 5 ans.

A noter qu'une convention à l'application d'échanges d'étudiants a également été signée entre les 2 parties avec pour objectif d'établir les termes d'un programme d'échange d'étudiants de licence et de master dans les domaines de la psychologie.

Chaque établissement pourra ainsi accueillir jusqu'à 4 étudiants par année universitaire.

Rédaction Infomédiaire

Universités marocaines : L'UIC annonce une nouvelle alliance internationale

L'Université Internationale de Casablanca (UIC), 1ère université privée multidisciplinaire au Maroc et membre du réseau Laureate International Universities, le 1er réseau mondial d'universités privées, a annoncé la signature d'un accord-cadre de coopération internationale avec l'Université de Bordeaux afin de faciliter la coopération universitaire d'enseignement et de recherche dans les domaines communs de compétence des deux établissements. Cette coopération se déploiera à travers 7 axes majeurs : renforcement des échanges, promotion de la mobilité des étudiants, élaboration de programmes conjoints, échange des publications et documents... Cet accord prendra effet à la rentrée universitaire 2016-2017 pour une durée de 5 ans. A noter qu'une convention à l'application d'échanges d'étudiants a également été signée entre les 2 parties avec pour objectif d'établir les termes d'un programme d'échange d'étudiants de licence et de master dans les domaines de la psychologie. Chaque établissement pourra ainsi accueillir jusqu'à 4 étudiants par année universitaire.



Enseignement: L'UIC s'internationalise

■ La première université privée marocaine vient de s'allier à celle de Bordeaux

■ Mobilité des étudiants, programmes d'études communs, colloques... les axes majeurs

L'UIC poursuit son expansion vers l'international. La première université privée multidisciplinaire du Royaume vient en effet de signer un accord-cadre de coopération avec l'Université de Bordeaux. Un partenariat qui débutera la prochaine rentrée universitaire pour une durée de cinq ans et qui a été scellé par le président

de l'Université de Bordeaux Manuel Tunon De Lara avec son homologue de l'UIC Haris Hassabis.

Un accord qui permettra de booster les échanges et la coopération universitaire en termes d'enseignement et de recherche entre les deux établissements. A travers un tel partenariat, les étudiants de l'université marocaine pourront aussi accéder et s'ouvrir à un réseau mondial composé des plus prestigieux établissements d'Europe dans le domaine.

Concrètement, cette unification se traduira tout d'abord par la mobilité des enseignants et des chercheurs des deux organismes, mais aussi par celle des étudiants. Des programmes d'études communs seront délivrés aux apprenants des deux établissements. Bon nombre de colloques, de réunions et de rencontres scientifiques seront conjointement organisés. Les établis-

sements resteront enfin «connectés» l'un à l'autre via l'échange de publications et de documents riches en contenu et en information.

Parallèlement à cet accord, une seconde convention portant sur des échanges d'étudiants a également été signée entre les deux parties dans le domaine de la psychologie. Un programme qui concernera les niveaux de master et de licence. Au total, jusqu'à quatre étudiants par établissement pourront être accueillis pour chaque année universitaire. L'admission de ces derniers reposera sur une étude du dossier ainsi que sur des tests spécifiques. □

K. A.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



Enseignement: L'UIC s'internationalise

Par Karim Agoumi | Edition N°:4894 Le 09/11/2016 | Partager    

- La première université privée marocaine vient de s'allier à celle de Bordeaux
- Mobilité des étudiants, programmes d'études communs, colloques... les axes majeurs

L'UIC poursuit son expansion vers l'international. La première université privée multidisciplinaire du Royaume vient en effet de signer un accord-cadre de coopération avec l'Université de Bordeaux. Un partenariat qui débutera la prochaine rentrée universitaire pour une durée de cinq ans et qui a été scellé par le président de l'Université de Bordeaux Manuel Tunon De Lara avec son homologue de l'UIC Haris Hassabis.

Un accord qui permettra de booster les échanges et la coopération universitaire en termes d'enseignement et de recherche entre les deux établissements. A travers un tel partenariat, les étudiants de l'université marocaine pourront aussi accéder et s'ouvrir à un réseau mondial composé des plus prestigieux établissements d'Europe dans le domaine.

Concrètement, cette unification se traduira tout d'abord par la mobilité des enseignants et des chercheurs des deux organismes, mais aussi par celle des étudiants. Des programmes d'études communs seront délivrés aux apprenants des deux établissements. Bon nombre de colloques, de réunions et de rencontres scientifiques seront conjointement organisés. Les établissements resteront enfin «connectés» l'un à l'autre via l'échange de publications et de documents riches en contenu et en information. Parallèlement à cet accord, une seconde convention portant sur des échanges d'étudiants a également été signée entre les deux parties dans le domaine de la psychologie. Un programme qui concernera les niveaux de master et de licence. Au total, jusqu'à quatre étudiants par établissement pourront être accueillis pour chaque année universitaire. L'admission de ces derniers reposera sur une étude du dossier ainsi que sur des tests spécifiques.



Enseignement: L'UIC s'internationalise

Par Karim Agoumi | Edition N°:4894 Le 09/11/2016 | Partager    

- La première université privée marocaine vient de s'allier à celle de Bordeaux
- Mobilité des étudiants, programmes d'études communs, colloques... les axes majeurs

L'UIC poursuit son expansion vers l'international. La première université privée multidisciplinaire du Royaume vient en effet de signer un accord-cadre de coopération avec l'Université de Bordeaux. Un partenariat qui débutera la prochaine rentrée universitaire pour une durée de cinq ans et qui a été scellé par le président de l'Université de Bordeaux Manuel Tunon De Lara avec son homologue de l'UIC Haris Hassabis.

Un accord qui permettra de booster les échanges et la coopération universitaire en termes d'enseignement et de recherche entre les deux établissements. A travers un tel partenariat, les étudiants de l'université marocaine pourront aussi accéder et s'ouvrir à un réseau mondial composé des plus prestigieux établissements d'Europe dans le domaine.

Concrètement, cette unification se traduira tout d'abord par la mobilité des enseignants et des chercheurs des deux organismes, mais aussi par celle des étudiants. Des programmes d'études communs seront délivrés aux apprenants des deux établissements. Bon nombre de colloques, de réunions et de rencontres scientifiques seront conjointement organisés. Les établissements resteront enfin «connectés» l'un à l'autre via l'échange de publications et de documents riches en contenu et en information. Parallèlement à cet accord, une seconde convention portant sur des échanges d'étudiants a également été signée entre les deux parties dans le domaine de la psychologie. Un programme qui concernera les niveaux de master et de licence. Au total, jusqu'à quatre étudiants par établissement pourront être accueillis pour chaque année universitaire. L'admission de ces derniers reposera sur une étude du dossier ainsi que sur des tests spécifiques.